



**BULLETIN
MUNICIPAL**

HORS-SERIE

**MONTFAUCON EN
MOUVEMENT...
NATURELLEMENT!**



Bulletin municipal édité par la mairie de Montfaucou - Responsable de publication : Olivier Robelet
Photos : mairie de Montfaucou - Date de parution : juin 2023

Ne pas jeter sur la voie publique

Pour nous élus, comme pour de nombreux habitants, Montfaucon n'est pas seulement notre village : c'est notre patrie ! En effet, ici, il n'est pas rare que l'on soit montfauconnais(e)s depuis plusieurs générations.

Nous y cultivons donc l'amour de notre terre, en veillant jalousement à la préservation de son identité, de son cadre et de sa qualité de vie.

C'est ce même souci qui nous anime, nous équipe municipale, depuis l'origine et peut-être même plus encore au cours des trois dernières années. L'envie de créer, l'enthousiasme, la détermination sont de puissants moteurs qui nous ont permis de concrétiser une grande partie de notre programme et ceci en dépit des freins indéniables qu'ont représenté la crise sanitaire, puis la guerre en Ukraine avec ses notables conséquences quant à l'inflation.

Mais nous n'avons pas dévié de notre feuille de route et ceci dans les domaines les plus variés.

Les aires de stationnement du village

Les parkings de la commune se sont multipliés au cours des trois dernières années !

Parking médiathèque :

Effectués en régie par l'équipe des services techniques municipaux, les travaux ont consisté à aménager l'ancien trottoir en un espace où des véhicules peuvent se garer en épi.

Et pour compléter cet aménagement une ouverture a été créée dans la haie délimitant les abords de la médiathèque, permettant ainsi d'accéder au bâtiment directement par la rue de la République. Par ailleurs, cette même haie a été rabattue d'environ soixante centimètres, « décloisonnant » tout ce périmètre et donnant ainsi vue sur le bâtiment.



Parking et abords de la salle polyvalente

Le parking est doté de vrais couloirs de stationnement, délimités par l'implantation de gabions. Et tant pour l'esthétique que pour procurer un peu d'ombre, plusieurs oliviers y ont été plantés. Il est désormais en libre accès, le grand portail donnant sur la rue de la République demeurant ouvert.



Le cheminement passant devant la salle polyvalente a été fermé par un portail. Seuls les occupants de la salle (associations ou particuliers louant le local), et prestataires comme les traiteurs, peuvent emprunter ce passage pour stationner au plus près de la salle Lou Soulèu.

De même un portail a été posé à côté du terrain de basket, fermant ainsi le chemin menant aux algécos. L'aire de stationnement du city stade a bénéficié d'une rampe d'accès prenant sur le chemin de la Tuilerie, la voie qui desservait autrefois le city stade étant donc dédiée uniquement aux maisons riveraines.



Les deux portails évoqués ont été entièrement fabriqués en interne par les agents des services techniques.
Coût/portail : environ 150€

É
Q
U
I
P
E
M
E
N
T
S



Parking « cœur de village ».

Stoppé pendant quelques semaines en raison de la crise du coronavirus, le chantier s'est terminé à l'automne 2020

Coût de cette réalisation :

Acquisition :	110 000 €
Travaux :	61 312 €
Total :	171 312 €

Financements :

Etat (DETR) :	82 400 €
Conseil départemental :	24 000 €
Fonds propres :	64 912 €



Des emplacements de stationnement,

Ont vu le jour dans différents points de la commune : rue du Cros, un délaissé a été nettoyé, aplani et doté d'un revêtement de gravillon afin de se transformer en une aire de stationnement pour les riverains.

Chemin de Boule Nègre, les bas-côtés de la voie ont été désherbés, nivelés et agrémentés d'une couche de terre/gravier afin de permettre aux habitants du quartier de se garer dans de meilleures conditions.

rue de la République

Après déplacement des PAV, leur emplacement rue de la République à l'entrée du village est devenu aujourd'hui une aire de stationnement. Le site est désormais pourvu d'un revêtement et de gabions.

Optimisation et sécurité des équipements

La terrasse couverte à la médiathèque

Afin d'élargir les possibilités d'utilisation de leurs espaces extérieurs, la salle polyvalente sur sa façade arrière et l'entrée de la médiathèque ont été dotées d'une large terrasse couverte.

Les travaux ont été réalisés à l'automne 2021 : création d'une dalle en béton puis insertion de l'ossature de ferronnerie peinte, constituée de plusieurs poteaux et d'un support destiné à accueillir la bâche de couverture.

La vidéosurveillance à la salle polyvalente et à la médiathèque

Des caméras de vidéosurveillance ont été posées afin de balayer l'ensemble de leurs abords. Cet équipement résulte de l'autorisation donnée par arrêté préfectoral n°2021202-080 en date du 21 juillet 2021, et permet de lutter contre les incivilités et dégradations, beaucoup trop récurrentes sur ce site.

Des points d'apport volontaires nécessaires mais mieux situés.

Pour qu'ils desservent le plus grand nombre de foyers possibles dans un quartier, les PAV doivent être implantés dans des lieux faciles d'accès. Ceux qui étaient situés devant l'ancien stade ont été déplacés et siègent désormais chemin du pompage, en un site moins exposé au regard. Dès lors, le cadre entourant l'axe d'entrée du village se trouve débarrassé de ces containers disgracieux.



Le nouvel emplacement des PAV (à environ 50m de l'ancien stade) présente tout autant d'avantages : accessibilité et regroupement au même endroit des containers papiers, verre et vêtements.



D'autres PAV ont également été installés rue de la Tuilerie, à hauteur du City stade.

Voirie : sécurisation renforcée.

Pour sécuriser la traversée de la route et l'accès au skate park, notamment des plus jeunes, un cheminement a été créé le long de la D101, parallèle à la haie de laurier rose qui borde le terrain du skate park, le terrain de bosses etc.

Ce chemin, offre un accès sécurisé à tous, mais plus spécialement aux enfants et aux jeunes utilisateurs des différentes lignes de bus, dont l'arrêt est situé à hauteur de la plate-forme (dont la hauteur et la conformité ont été validées) élevée sur la rue de la République afin de ralentir sensiblement la vitesse des véhicules sur cette grande artère très fréquentée de la commune.



Au cimetière,

Le colombarium s'est enrichi de 12 cases supplémentaires. Par ailleurs, le jardin du souvenir a fait l'objet de quelques améliorations :

des galets répartis afin de créer une « fosse à cendres » (terme technique)

stèle réinstallée

un banc pour compléter le mobilier de ce lieu de recueillement.

Cette réalisation a été effectuée par l'entreprise Milletto pour un coût total de 7996,67€ HT.

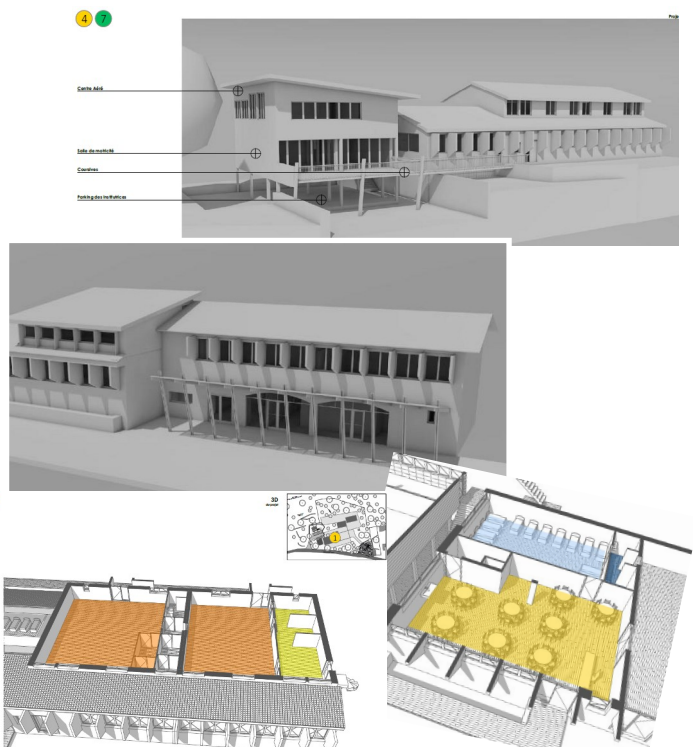


**Education :
les locaux de l'école s'adaptent !**

Mais bien évidemment, le projet le plus ambitieux c'est celui qui concerne nos écoles et qui consiste à restructurer les espaces existants, notamment en surélevant le bâtiment de l'école élémentaire pour pouvoir créer deux salles de classe supplémentaires, le plus gros du chantier étant consacré à la construction d'un nouvel édifice qui accueillera une salle de motricité, un local dédié à la psychologue scolaire ainsi qu'un espace dédié à l'accueil de loisirs.

Tout cela pour un coût total d'environ 1,5 millions d'€, répartis sur plusieurs exercices car il s'agit, vous vous en doutez, d'une opération de longue haleine.

En tout cas, sachez à ce sujet, que les études préalables ont d'ores et déjà été lancées et que l'avancement de cette belle entreprise suit son cours.





De nouveaux équipements de sport et de loisirs

Un skate-park

Sur l'un des terrains bordant l'axe principal d'entrée à Montfaucon rue de la République, une plate-forme « en dur », de 27m x 10,5m, a été créée et accueille 4 modules, à savoir :

un plan incliné initiation

un lanceur courbe (plutôt destiné aux pratiquants confirmés)

une fun-box, c'est-à-dire une « table » à laquelle sont ajoutés des plans inclinés et enfin un trottoir double.

Les amateurs de sports de glisse -skate, rollers, BMX...- peuvent trouver là de quoi assouvir leur passion !

Des agrès flambant neuf à la pinède

En 2022, non loin des terrains de tennis, entre la pinède et la guinguette, de tous nouveaux équipements sont venus enrichir l'offre des installations sportives de Montfaucon. Il s'agit de trois agrès de fitness (Société Mefran) qui permettent aux amateurs comme aux plus aguerris de venir se remettre en forme ou s'entraîner pour améliorer leurs performances.

La réalisation du padel

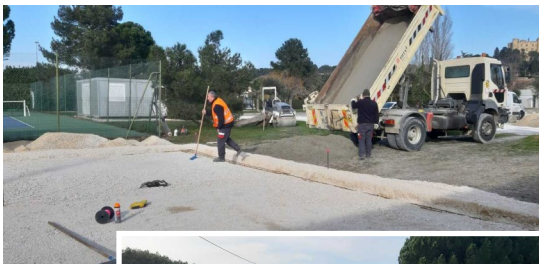
Le padel est un sport de raquette dérivé du tennis, se jouant sur un court plus petit, encadré de grilles. On y joue à 4 avec des raquettes de tennis. Et ainsi que nous vous l'avions annoncé, et afin de répondre à une forte demande de la part des habitants, ce **nouvel équipement sportif, adossé aux terrains de tennis, est en train de voir le jour.**

En effet, les aménagements sont en cours.

Montant TTC de cette partie de l'opération : 12 931€ TTC

Pour mémoire, le padel, une fois opérationnel, fera l'objet d'une location aux utilisateurs (3€ par heure et par personne).

Cette nouvelle activité vient encore renforcer l'attractivité de notre territoire en diversifiant son offre de loisirs.



Une cabine médicale connectée

Solution à la surcharge des cabinets généralistes ou au désert médical : la cabine médicale connectée, créée par la start-up TESSAN, offre à tout un chacun la possibilité de consulter un médecin quasi instantanément.

Soulignons que Montfaucon a été la première commune du Gard à se doter de cet équipement. Installé dans les locaux de la mairie. Il est accessible aux heures d'ouverture des services du lundi au vendredi de 9h à 15h et le samedi de 9h à 11h30.



Le dispositif conjugue la praticité, la simplicité, l'immédiateté et surtout l'efficacité : on est heureux, notamment dans l'urgence, d'avoir un entretien direct avec un médecin, d'obtenir une ordonnance ou un certificat médical, le tout en quelques minutes !

Si la cabine ne remet pas en question l'évidence du suivi des patients par leur médecin de famille, elle apporte toutefois à la population un confort et une optimisation dans le traitement des situations d'urgence.

C
A
D
R
E
D
E
V
I
E
E
N
V
I
R
O
N
N
E
M
E
N
T

Comment ça fonctionne !

Dans la cabine : après avoir inséré sa carte vitale dans le lecteur, il suffit de remplir le questionnaire visant à compléter les informations.

Lors d'un prochain passage dans n'importe quelle cabine de téléconsultation Tessian, rien d'autre à faire que d'insérer sa carte pour accéder instantanément au service et choisir ainsi son professionnel de santé : généraliste, spécialiste, domaine paramédical (diététicien par exemple), lequel va vous guider dans l'utilisation des différents outils à disposition (thermomètre, stéthoscope, otoscope, dermascope) pour réaliser la consultation.

Une raison de plus pour profiter de ce service de proximité.

Fontaine de l'église et monument aux morts.

Les équipes de l'association « Passe-Muraille » sont intervenues sur ces deux édifices publics. D'une part, elles ont réalisé au pied du monument aux morts de jolies bordures en maçonnerie et en pierre apparente. D'autre part, la fontaine située près de l'église a été décapée et pourvue d'une vasque, tandis que l'ancien bassin a été transformé pour accueillir un massif fleuri. Tous les matériaux ont été fournis par la mairie.



Montfaucon en lumière !

Pour qu'elle puisse célébrer comme il se doit les fêtes de fin d'année, la commune a consacré un budget relativement conséquent à l'acquisition de nouveaux équipements partout où cela est possible. En effet, tous les quartiers ne se prêtent pas techniquement à de telles installations, ce qui oblige à cibler les sites où elles sont mises en place. Néanmoins, la répartition a été effectuée aussi harmonieusement que possible pour que le village brille de tous ses feux.

Type de guirlandes ou sujets choisis :
Suspensions
« Joyeuses Fêtes »
Tourbillons d'éclats
Sphères
Guirlandes



Des arbres sur la rue de la République

Afin d'embellir l'artère principale de Montfaucon, une rangée d'arbres a été plantée sur environ 200 m, rue de la République face au complexe salle polyvalente/médiathèque.

Quatorze cyprès et deux oliviers ont pris place en bordure de cette voie de circulation et enjolivent cette entrée de Montfaucon menant au cœur du village.



Carrefour chemin de Montlézon/ rue de l'Ardèche

A hauteur du rond-point au carrefour chemin de Montlézon-rue de l'Ardèche, une petite parcelle de verdure (en bordure de la rue de l'Ardèche) a totalement changé d'aspect. Les haies, clôtures et rebus divers qui garnissaient ce délaissé ont été enlevés. Deux arbres, un olivier et un amandier, ont été conservés et sont maintenant plus visibles et mieux valorisés du fait du nettoyage du terrain, lequel est engazonné.

Par ailleurs, la municipalité a fait procéder à la plantation de divers arbres et arbustes -oliviers, cyprès, pistachiers, etc- dans plusieurs lieux de la commune : rue de la République en particulier sur le parking créée à l'entrée du village, chemin de la Tuilerie, au croisement du chemin des deux communes et du chemin de Montmarnès, entre autres.

Opérations de débroussaillage.

Plusieurs campagnes municipales de débroussaillage (annoncées dans les bulletins municipaux) réalisées par l'ONF (Office National des Forêts) ont été effectuées.

En 2021, sur :

le chemin de la Tuilerie,
le chemin de la Gardette et le chemin du cimetière,
Ainsi que dans le périmètre des écoles.

En 2023 sur : **la parcelle A1140, située entre le chemin de la Gardette et le chemin du cimetière.**

Pour rappel, l'objectif est de diminuer le risque incendie, de sécuriser l'intervention et l'accès des services de secours.

Montfaucon reçoit «Les encouragements » au concours Label Villes et villages fleuris.

Fort de ses qualités de village rural de caractère, en 2021 Montfaucon s'est porté candidat au concours Villes et Villages fleuris, auprès des services départementaux Gard Tourisme.

En 2021 comme en 2022, les membres du jury sont venus effectuer une visite de la commune, sous le pilotage de Monsieur le Maire et du responsable des services techniques municipaux, lesquels ont ainsi pu expliquer aux visiteurs les méthodes de travail utilisées dans le respect des normes et préconisations environnementales.

Sur ces deux années, Montfaucon s'est vu décerner Les encouragements. Une reconnaissance prometteuse, étape avant de décrocher le Graal : sa première fleur, dans le cadre du Label Villes et villages fleuris.



Le Permis de végétaliser

La commune a adhéré à ce programme lancé par le CAUE du Gard (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), en juin 2021

Charte et convention, votées en conseil municipal, précisent différents éléments : respect de l'environnement, choix des végétaux afin qu'ils soient adaptés, entretien des installations.

Tout au long de l'année, toute personne morale ou physique ou tout groupe de personnes désireux de végétaliser un espace, dans la rue ou sur une place par exemple, peut déposer auprès de la commune un dossier.

Après étude du dossier et donc de la faisabilité du projet par les services techniques communaux, la commune rend sa décision. En cas d'acceptation la ou les bénéficiaires s'engagent en signant la charte à respecter les conditions énoncées d'installation, de plantation et d'entretien.



CHARTRE DE VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC

Notre commune souhaite encourager le développement de la végétalisation dans les rues en s'appuyant sur une démarche collective avec la participation des habitants, des associations, des commerçants (personnes physiques ou morales)...

Notre commune propose un « Permis de végétaliser » dans le cadre des autorisations temporaires du domaine public à toute personne qui s'engage à assurer la réalisation de l'espace public d'un dispositif de végétalisation et d'utilisation d'un espace mis à disposition de la commune.

Le but est de :

- favoriser le développement de la nature et de la biodiversité,
- permettre aux habitants de se réapproprier l'espace public et de mieux l'habiter,
- faire participer les habitants à l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie,
- renforcer la trame végétale et créer des corridors écologiques,
- développer le lien social en favorisant les échanges entre voisins,
- créer des parcours de fraîcheur agréables et favoriser ainsi les déplacements.



L'instruction des dossiers désormais en mairie

U
R
B
A
N
I
S
M
E

Afin de continuer à garder la main sur le volet urbanisme qui relevait des services de la communauté d'agglomération du Gard Rhodanien, la mairie a repris à son compte cette compétence. Cette décision a d'ailleurs fait l'objet d'une délibération du conseil municipal en date du 04 octobre 2022.

Désormais, vous pouvez remplir le dossier en format papier, le scanner et l'envoyer en mairie.

Les dossiers sont instruits directement à la mairie.

La révision allégée n°1 du PLU

La commune de Montfaucon a lancé au printemps 2022 la démarche en vue de procéder à une révision allégée de son Plan Local d'Urbanisme.

En séance du 17 mai 2022, le conseil municipal a engagé la procédure de révision, laquelle a pour objet la suppression d'un espace boisé classé au sein du bourg. Une réunion publique a d'ailleurs été organisée quelques jours plus tard pour présenter aux participants cette démarche. De même, la commune a mis ensuite à disposition des habitants et des associations d'usagers le projet lui-même, ainsi qu'un registre accessible en mairie afin de recueillir leurs observations et avis tout au long du processus.

L'étape suivante a consisté en l'ouverture d'une enquête publique qui s'est déroulée du 20 octobre au 21 novembre 2022 afin de permettre de déclasser le secteur de 0,67 ha, aujourd'hui classé « espace boisé classé » (EBC) dans le PLU en vigueur. A l'issue, la commissaire enquêtrice a émis un avis favorable au déclassement de ce secteur.



Déclaration préalable Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.

Pour les déclarations portant sur une construction ou des travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes ou sur un ravalement, vous pouvez utiliser le formulaire cerfa n° 13763. Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division foncière non soumis à permis, vous pouvez utiliser le formulaire cerfa n° 13702.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.

Depuis le 1^{er} septembre 2022, de nouvelles modalités de gestion des taxes d'urbanisme sont applicables. Sauf cas particuliers, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, une déclaration devra être effectuée auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Gérer mes biens ».

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur avec un lecteur pdf.

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, aire d'accueil de gens du voyage...) de faible importance soumis à simple déclaration.
- vous réalisez des travaux (construction, modification de construction existante...) ou un changement de destination soumis à simple déclaration (1).

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet ou vous rendre sur le service en ligne Assistance aux demandes d'autorisations d'urbanisme (ADAU) disponible sur www.service-public.fr

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet			
D	P	Commune	N° de dossier
La présente demande a été reçue à la mairie le _____			
Cachet de la mairie et signature du receveur			
Dossier transmis :			
<input type="checkbox"/> à l'Architecte des Bâtiments de France			
<input type="checkbox"/> au Directeur du Parc National			

1 Identité du déclarant(2)

(1) Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les aménagements en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du deuxième, doit remplir la fiche complémentaire « Autres demandeurs ». Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.



Création d'un conseil municipal des jeunes.

Afin d'associer les jeunes à la vie de notre village et les sensibiliser à la citoyenneté, un conseil municipal des jeunes a vu le jour, malgré les retards engendrés par la crise sanitaire.

Il est composé de 12 conseillers âgés de 9 à 17 ans, encadrés par un groupe d'adultes, dont plusieurs élus.

Ce Conseil Municipal Jeunes se réunit régulièrement afin de proposer des animations et des projets, de les voter avant de les soumettre officiellement au conseil municipal de Montfaucon. En fonction des projets retenus, un budget pourra être alloué.



Nos aînés jamais oubliés

En 2020, la crise sanitaire n'a pas permis à la municipalité de rassembler les aînés de la commune autour du traditionnel repas. Mais l'équipe municipale s'est mobilisée pour que nos aînés soient tout de même chouchoutés, grâce à la distribution d'un sac gourmand contenant tout un assortiment de saveurs salées et de douceurs su-crées.



Le rose d'octobre

Depuis 2020, chaque soir au mois d'octobre, les façades et parvis de l'église et de la mairie se sont illuminés de rose, dans le cadre de la campagne Octobre Rose, de lutte contre le cancer du sein.

La municipalité a également mis à disposition dans les locaux de la mairie une urne destinée à recueillir des dons pour soutenir la recherche contre la maladie.

Réfection de la charpente de l'église.

Le temps qui passe, la corrosion, la pollution... Autant de maux qui affectent et fragilisent nos bâtiments, notamment les plus anciens. Notre église, vénérable édifice remontant à la seconde moitié du XIXe siècle, ne fait pas exception à la règle. Mais si certains dommages, quoi que regrettables, ne représentent pas un danger, il en allait tout autrement de la dégradation de sa charpente qui menaçait la solidité de l'église et présentait un risque pour les visiteurs.

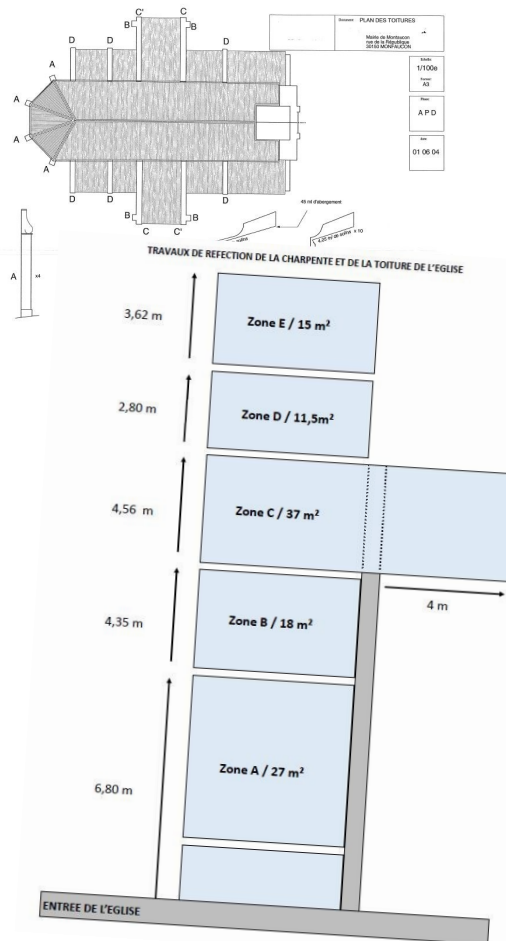
P
A
T
R
I
M
O
I
N
E

Grâce aux aides provenant du fonds de concours de l'Agglomération du Gard Rhodanien et de la dotation globale d'équipement des services de l'Etat, les travaux ont pu être réalisés par l'entreprise SALVADOR de Tresques, courant janvier/début février.

Pour effectuer les diverses opérations, le chantier a été « découpé » en 5 zones distinctes à traiter successivement (voir schéma), selon les modalités suivantes :

d'abord dépose de la couverture et de la charpente existante, puis pose de nouveaux éléments de charpente, réalisation d'une arase en béton armé, pose d'une couverture avec tuiles anciennes en couvert, maçonnerie des tuiles, enfin pose de solins en plomb.

Avec sa toiture (et son ossature) remise à neuf, l'église offre désormais plus de sécurité aux fidèles et aux visiteurs, de même qu'aux mobiliers qu'elle abrite tels que son maître-autel et ses fonts baptismaux (lesquels sont en cours de procédure d'inscription à l'inventaire



Important fonds documentaire relatif à Montfaucon, donné à la commune.

Au printemps 2021, Madame Martine PIALLAT a fait don à la commune par le biais d'une convention d'un conséquent fonds documentaire concernant Montfaucon et son histoire.

Il se compose de documents variés (coupures de presse, pièces administratives notamment) mais également de nombreuses photos et cartes postales.

Outre leur qualité historique et informative -en particulier sur des périodes telle que celle de la Grande Guerre-, ces images ont un caractère tout à fait émouvant : en nous présentant les visages de nos ancêtres, de ces générations qui nous ont précédés, des hommes et des femmes qui ont laissé leur empreinte, elles sont la mémoire de nos familles, de nos histoires individuelles et collectives.



Bénédiction Croix du pointu

Après avoir été joliment restaurée en 2022, la croix a retrouvé son emplacement à l'angle de la rue des écoles et du chemin du Roc de Peillet. Son retour a été l'occasion de convier la population à la bénédiction du calvaire par le Père Chapus

L'actu de la commune sur votre smartphone.

En 2021, la municipalité a choisi de se doter d'un nouvel outil de communication et d'information pour se rapprocher encore des montfauconnais : l'application mobile Panneau-Pocket.

Ce système permet d'être **instantanément prévenu à chaque alerte et information de la Mairie**, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

Alertes météo, coupures réseau, travaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ... C'est simple, efficace et immédiat.

L'affichage légal à la pointe de la technologie !

En vertu de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes sont soumises à l'obligation d'**Affichage Légal**.

L'affichage légal se dématérialise et est désormais proposé aux habitants de Montfaucon et consultable grâce à une borne tactile installée sur la façade la mairie.

Cette solution permet de **moderniser et simplifier la diffusion des documents**. D'un coût raisonnable, constamment évolutive, facile à utiliser, la borne tactile présente de multiples avantages.

Elle donne en outre accès au site internet institutionnel et permet de consulter et /ou de télécharger la plupart des documents communaux (arrêtés, règlements, délibérations, bulletin municipal, etc).

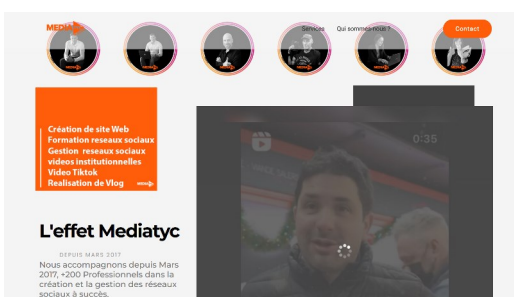
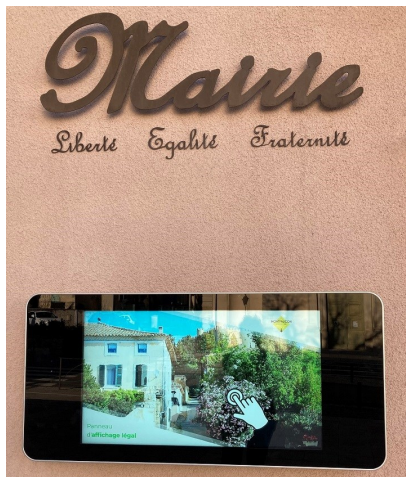
Enfin, grâce à la diffusion dématérialisée : beaucoup moins de papier utilisé, donc moins d'impact environnemental mais aussi une réelle économie financière.

Promotion de Montfaucon en vidéo

A l'ère du digital, des réseaux sociaux, de la communication instantanée, la vidéo est sans aucun doute un outil plus performant qu'un long laïus pour promouvoir un territoire !

Pionnière, toute première commune dans le Gard à adopter cette stratégie pour promouvoir son territoire, son art de vivre, la municipalité a fait appel à la société Mediatyc, agence marketing spécialisée en stratégie des réseaux sociaux basée à Nîmes.

C
O
M
M
U
N
I
C
A
T
I
O
N



É V E N E M E N T I E L

Le Marché de Noël de Montfaucon

Donner du rêve, retrouver l'esprit incomparable qui préside à ce moment particulier, tel fut le vœu de la municipalité qui, main dans la main avec le Comité des fêtes, a créé et organisé en 2021 le Marché de Noël de Montfaucon.

Le succès de la 1^{ère} édition fut tel que la manifestation a été reconduite en 2022.

Les montfauconnais et les visiteurs des alentours ont eu le plaisir d'y retrouver tout ce qui fait le charme et le succès de cet événement : des animations variées et ludiques (luge, patinoire) pour petits et grands, des produits variés et originaux, des jeux et une restauration venue de tous les horizons !

A noter également le concert du groupe vocal Amis-voix, sur le thème des chants de Noël, qui a constitué le prélude au marché en 2022



Ainsi que vous le constatez, les réalisations ont été nombreuses au cours des trois dernières années. Quant aux mois à venir, les projets ne manquent pas !

Pour atteindre ses objectifs, toute l'équipe municipale reste mobilisée et combattive. Notre volonté : investir, construire, conserver un budget sain et équilibré, au service du bien commun.

